

Riviera-Chablais

Les élus marquent leur désaccord face à la LAT

Ormont-Dessus
Jeudi, le Conseil communal a accepté du bout des lèvres de déclasser onze hectares de zone à bâtir. A terme, la Commune devra en supprimer onze autres

«Une mesure impopulaire imposée par une décision populaire.» En un contresens, Philippe Grobéty résume le numéro d'équilibre auquel les communes des Alpes vaudoises sont confrontées dans l'application de la nouvelle loi sur l'aménagement du territoire (LAT). Jeudi soir, le syndicat d'Ormont-Dessus et ses collègues municipaux ont présenté au Conseil communal leur plan de réduction de la zone à bâtir. Bilan? Onze hectares biffés.

Les élus ont accepté la proposition du bout des lèvres, par 15 oui, 9 non et 14 abstentions. «Ce résultat est un signal au Canton et à la Confédération, estime Philippe Grobéty. Notre Conseil a montré son désaccord sur le principe. Ce travail de dézonage est très mal accepté, mais les élus ont compris que nous n'avons pas le choix.»

D'autant qu'il y a urgence: Ormont-Dessus figure parmi les dernières communes des Alpes vaudoises à soumettre son plan de déclassement. Les autorités de la région ont jusqu'au 15 novembre pour s'exécuter si elles entendent bénéficier du «sucre» promis par le Conseil d'Etat: plus de 20 millions de francs sont à gagner pour l'ensemble de la région si les communes dézonent les terrains excédentaires dans le délai imparti.

Il ne s'agit pourtant que d'une première étape: Ormont-Dessus

devra, à court terme, abandonner onze hectares de terrains constructibles supplémentaires. «Pour l'heure, ce sont principalement des parcelles situées en périphérie de la zone à bâtir qui ont été sacrifiées, explique Philippe Grobéty. Pour le solde, il faudra tailler dans la zone à bâtir elle-même. Même s'il est déjà assez strict, le cadre fixé par le Canton et Berne pour ce travail le sera encore plus. La marge de manœuvre des Communes sera extrêmement limitée.»

«Notre Conseil a montré son désaccord sur le principe»

Philippe Grobéty
Syndic d'Ormont-Dessus

Point positif à relever: c'est la fin d'un bras de fer qui menaçait la survie du domaine skiable d'Isenau. Deux riverains, sur une centaine de propriétaires concernés, devaient encore donner leur autorisation au survol de leur terrain par la future télécabine (*notre édition de samedi*). Parmi les derniers réfractaires, l'ancien municipal Philippe Pichard. Lésé par le dézonage - il possède un terrain de 17 000 m² dans la zone touchée par ce redimensionnement (*notre édition du 1er septembre*) -, il avait décidé de jouer son joker: «Il se trouve que je possède un terrain dans la zone survolée par la télécabine. Tant qu'il n'y aura pas de discussion, je ne donnerai pas mon accord», avait-il déclaré à 24 heures. Un accord a toutefois pu être trouvé, annonçait vendredi le syndicat d'Ormont-Dessus.

David Genillard

Un an de déviation sur un accès à l'autoroute

Vevey
Les travaux - pour 2 millions - débutent ce matin sur l'axe montant de la route de Saint-Légier. Le bus 202 sera dévié jusqu'à Noël

La circulation à proximité des Berges du Léman, à Vevey, avait été fermée plus de 4 jours, en été 2015, suite à la rupture d'une canalisation. Il s'agit pourtant là de l'un des deux grands axes d'accès à l'autoroute depuis le centre-ville, avec 11 000 véhicules par jour. Pour éviter un nouveau jaillissement d'eau et de gravats sur le tronçon montant de la route de Saint-Légier, les canalisations seront changées. Les travaux, d'une durée prévue d'une année, débutent ce matin. L'occasion de renouveler aussi l'éclairage public (19 nouveaux candélabres) et d'installer une chaussée phonoabsorbante sur cet axe très fréquenté.

«Ce revêtement, plus vite qu'un bitume standard, devra être changé plus rapidement», a souligné Bastien Schobinger (UDC) lors du Conseil communal de jeudi dernier. Ce soir-là, les élus ont débloqué les 2 millions nécessaires à ces travaux. Et ont donc dû soustraire cette décision au référendum, pour que les travaux puissent débuter aujourd'hui. «Je suis navrée: habituellement, nous venons en amont avec de telles proposi-

tions. Le retard est dû à des départs à la retraite, mais tout est organisé pour que les travaux débutent lundi», s'est excusée la syndique, Elina Leimgruber.

Durant les travaux, la chaussée restera accessible aux automobilistes dans le sens de la descente. La déviation à la montée se fera devant Le Léman Hôtel, par la route de Blonay, afin que les automobilistes rejoignent l'autoroute par le chemin des Boulingrins.

«Le retard est dû à des départs à la retraite, mais tout est organisé pour que les travaux débutent aujourd'hui»

Elina Leimgruber
Syndique de Vevey

Une présence policière est prévue et des panneaux explicatifs ont été installés sur place. Notamment pour le bus 202 qui passera devant l'Hôpital du Samaritain. L'arrêt Quatre-Vents (amont et aval) sera supprimé. Après les travaux, les arrêts de bus seront élargis pour faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite. Et un trottoir mixte piétons-vélos sera aménagé. **ST.A.**

La Côte

Ce que changera l'élection complémentaire à Rolle

Politique
Quels seront les dossiers impactés par l'élection du nouveau municipal? Notre analyse

Raphaël Ebinger Texte
Odile Meylan Photos

Les électeurs de Rolle n'éliront pas seulement un nouveau municipal le 27 novembre. Ils choisiront entre trois visions d'avenir pour le bourg, selon que le candidat élu est issu des rangs socialistes, du PLR ou des Vert' libéraux. Les enjeux dépassent largement le choix de la personne.

L'élection s'inscrit d'abord dans un contexte particulier, puisqu'elle intervient moins de six mois après le début de la législature. Brillamment réélu au premier tour en début d'année, le socialiste Jean-Noël Goël a démissionné pour se consacrer à sa rééducation après un AVC. Reconnue au-delà de son camp, cette personnalité fédératrice a marqué de son empreinte le paysage politique local durant ses seulement cinq ans à la Municipalité.

Quelle majorité?

La gauche avait ravi la majorité de manière surprenante il y a un peu plus de cinq ans. Elle avait confirmé sa supériorité à la Municipalité l'hiver dernier en manquant pour quelques voix à placer ses trois candidats au premier tour. Le jeune Loïc Haldimann avait finalement dû attendre le second tour pour entrer à la Municipalité, laissant les deux derniers fauteuils au PLR. Aujourd'hui privé de sa locomotive électorale, le groupe rose-vert voit sa majorité être sérieusement remise en question.

La période de cinq ans qui s'est terminée avec la démission de Jean-Noël Goël marque aussi le début d'un nouvel équilibre au sein des formations politiques. Les socialistes, qui n'ont jamais eu la majorité au Conseil communal, jouissaient d'une certaine liberté face à une opposition démunie. Le PLR et l'UDC ne se parlaient pas jusqu'au début de la campagne en cours. Aujourd'hui, les deux partis sont rassemblés derrière la candidature de Christian Hay. Ils ont prévu de préparer ensemble

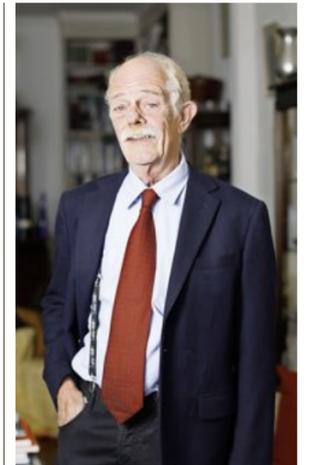
Les candidats



Denys Jaquet a 62 ans et il exerce le métier de graphiste designer dans sa propre société. **L'homme politique** Il a été élu socialiste à la Municipalité de 2004 à 2016. Il tente son second retour en politique, après avoir été rappelé par son parti en 2011 pour gagner la majorité. **Son atout** Il est connu des Rollois et peut revendiquer le bon bilan de la Municipalité pour la législature précédente. **Son défaut** Il a semblé émué lors de la précédente législature.



Christian Hay a 62 ans. Ce juriste est un expert des systèmes d'information dans le domaine médical. **L'homme politique** Il est un conseiller communal influent du PLR. **Son atout** Il est soutenu par l'UDC, troisième force politique à Rolle. **Son défaut** Doté d'une grande intelligence, il peut paraître parfois hautain lorsqu'il doit défendre ses idées face à un auditoire qui ne lui est pas acquis.



Jacques Tschudin a 66 ans. Il a développé l'industrie en Asie en occupant des postes de cadre dirigeant, entre autres chez Bobst. **L'homme politique** Inscrit sur la liste des Vert'libéraux, il avait manqué son élection au Conseil communal il y a une année. Il n'a pas d'autres expériences en politique. **Son atout** Son positionnement alternatif contre le développement de Rolle pourrait mobiliser les électeurs. **Son défaut** Il est peu connu et manque d'expérience.

les séances sur le budget et le rapport de gestion. Le seul bémol réside en la désolidarisation des Vert'libéraux, qui avaient pourtant soutenu la liste PLR pour la Municipalité, il y a moins d'une année.

Si la gauche conserve la majorité à la Municipalité, elle devra mettre tous ses efforts pour convaincre une opposition désormais organisée. Les séances de l'organe délibérant risquent dès lors d'être plus tendues. Si la droite l'emporte, elle pourra imposer ses vues sans grande résistance.

Qui deviendra syndic?

L'élection du 27 novembre est bien celle d'un municipal. L'élection du syndic sera organisée dans un second temps. Toutefois, il apparaît de plus en plus clair que le vainqueur des urnes à la fin du mois sera le prochain syndic. Les quatre membres de l'actuel Exécutif ont affirmé ne pas briguer la syndication.

Le socialiste Denys Jaquet revendique d'ailleurs sans détour son envie d'assumer cette fonc-

tion, mettant en avant ses années d'expérience à la Municipalité. Le PLR Christian Hay évite quant à lui d'aborder le sujet, mais la prise de position de ses deux municipales laisse à penser que la voie est grande ouverte devant lui en cas d'élection.

Si le Vert'libéral Jacques Tschudin est élu, les municipaux en place devront par contre revoir leur décision. Pas certains que le PLR laisse s'asseoir sur le siège du syndic celui qui aura divisé la droite. Le PS pourrait en profiter pour sauver les meubles.

Quid des dossiers à venir?

Doit-on s'attendre à une révolution selon quel candidat sera élu? La réponse est clairement non, même si la sensibilité de chacun marquera la législature à venir. Le PLR et le PS partagent certains objectifs, même s'ils se distancient dans les moyens pour y arriver. Plusieurs projets d'importance comme le quartier Schenk sont suffisamment avancés pour ne

pas être remis en question par la Municipalité.

Les Vert'libéraux veulent s'imposer dans ce contexte comme une alternative. Leur candidat fait campagne en défendant un frein au développement. Et aussi un refus de la fusion avec les communes d'Essertines et de Tartegnin, estimant que Rolle aurait tout à perdre dans ce mariage.

Le socialiste Denys Jaquet s'inscrit dans une certaine continuité en comptant sur le bilan positif de la législature passée à laquelle il a participé. Il veut jeter également les bases du développement du secteur devant le château. Cette zone pourrait accueillir une nouvelle grande salle alors que les espaces sportifs seraient repensés.

Le PLR Christian Hay s'appuie sur une volonté d'être extrêmement attentif aux finances communales. Sous sa houlette, les grands projets seraient plus difficiles à réaliser. Il aimerait par contre développer la cyberadministration pour offrir davantage de services à la population.

Saint-Oyens ne veut pas d'éolienne

Energie
Le projet de parc éolien sur la commune voisine pourrait déborder sur son sol. La Municipalité n'en veut pas

Le projet de la société Essair-Vent de construire des éoliennes concerne avant tout la commune d'Essertines-sur-Rolle, qui voit cela d'un bon œil. Mais il est aussi question d'une extension possible sur la commune voisine de Saint-Oyens. Mercredi dernier, l'Exécutif de cette petite commune du pied du Jura a informé son Conseil

général qu'elle n'y était pas favorable.

«Chez nous, il s'agirait d'une seule éolienne. Nous n'en voyons pas l'intérêt, explique le syndic de Saint-Oyens, Michel Dubois. Pour la rentabilité attendue, qu'elle soit financière ou énergétique, les travaux seraient trop importants. Et c'est quand même une pollution visuelle, pas seulement pour les habitants du village mais aussi pour tout le monde aux alentours.»

Le syndic précise qu'une commission a été nommée au sein de l'organe délibérant pour étudier la question. «Si elle estime qu'on doit étudier le projet,

et que le Conseil la suit, on le fera. Mais on pousse plutôt le solaire. C'est moins invasif sur la nature.»

Autant dire que Michel Dubois et l'ensemble de la Municipalité sont opposés au projet de quatre machines sur la commune voisine d'Essertines-sur-Rolle. Tout comme l'association Piedu-Vent, qui organise une séance publique d'information sur ce sujet le 1er décembre prochain à Gimel (19 h). Rappelons qu'il reste encore une opposition de Skyguide, car il y a toujours des problèmes possibles d'apparitions d'ombres fantômes sur le radar de l'aéroport de Genève. **Y.M.**

Morges
Renversée par son mari, elle meurt

Un accident est survenu samedi dans le parking souterrain du centre commercial Les Charpentiers, à Morges. Un conducteur âgé de 90 ans, seul à bord de son véhicule a, lors d'une manœuvre pour quitter sa place de parc, heurté son épouse qui se trouvait à côté du véhicule. La femme de 74 ans, grièvement blessée à la tête et au thorax a été transportée au CHUV dans un état grave. Elle a succombé à ses blessures dimanche. Un appel à témoins est lancé. S'adresser au 021 333 53 00 ou au poste de police le plus proche. **CL.M.**